

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	10
• absents	3
• exclus	0

Date de convocation :

27 mars 2025

Date d'affichage :

28 mars 2025

Objet

Compte 65748

De la commune BARBAZAN

Séance du 07 avril 2025 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE**10 AVR. 2025****SAINT-GAUDENS**

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, VEYRIES Nadine, ARIES Fabienne, Mrs MAURETTE Bernard, MADET Michel, DELORT Thierry,

Absents avec procuration : BALLARIN Jacques donne procuration à BOLEA Maryse

SALES André donne procuration à STRADERE Michèle

Absent : VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 65748 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 2530 € doit être détaillé comme suit :

- Coopérative scolaire Barbazan	880.00 €
- Coopérative scolaire Labroquère	1 320.00 €
- Coopérative scolaire St-Bertrand	330.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens.

A Barbazan, le 8 avril 2025

Le Maire,

